



PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024  
SÉANCE TENUE LE JEUDI LE 21 SEPTEMBRE 2023

Présent(e)	Absent(e)		
			<b>Parents</b>
X		Marc-André Cormier	
X		Julie Emond	
	X	Pierre Ornan Audain	
X		Catherine Pelletier	
X		Jonathan Asselin	
			<b>Représentants de la communauté</b>
X		Isabelle Dubé	<b>Personnel</b>
X		Geneviève Loiselle	<b>Enseignant</b>
X		Sophie Clossey	
X		Sonia Hamel	<b>Personnel professionnel</b>
X		Carolane Houle-Robitaille	<b>Personnel de soutien</b>
X		Mélanie Thériault	<b>Personnel service de Garde</b>
Directrice : Joëlle Houle			

---

## 1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance par madame Joëlle Houle à 18h59.

## 2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint.

## 3. Nomination d'une secrétaire

Madame Joëlle Houle propose de nommer madame Houle-Robitaille comme secrétaire.

Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

## 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Houle fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Elle désire apporter une petite modification. Le point 12 sera déplacé au point 5.

RES230921-01

*Sur proposition de madame Dubé et secondée par madame Emond l'ordre du jour est adopté avec la modification proposée.*

## 5. Règles de régie interne

Madame Joëlle Houle explique les règles de la régie interne qui se retrouvent dans l'envoi du courriel de convocation.

- Rôles (présidence, vice-présidence, secrétaire, directeur)
- Avis de convocation
- Ordre du jour
- Vérification du quorum
- Modalités de tenue des réunions
- Processus de discussion
- Procès-verbal
- Décorum
- Ajournement ou suspension
- Huis clos
- Tenue et conservation des registres
- Représentants de la communauté

RES230921-02

*Sur proposition de monsieur Cormier et secondé par madame Emond, le point est adopté tel quel.*

---

## **6. Élection à la présidence**

Monsieur Cormier se propose en tant que président des séances du conseil d'établissement.

## **7. Élection à la vice-présidence**

Madame Pelletier se propose en tant de vice-présidente du conseil d'établissement.

## **8. Élection d'un représentant au comité de parents et d'un substitut**

Madame Houle explique aux membres en quoi consistent les rencontres du comité de parents. Elle affiche également au tableau les dates de rencontre déjà établies.

Madame Emond se propose comme représentante au comité de parents. Monsieur Asselin se propose comme substitut.

## **9. Organisation de participation des parents**

Madame Houle explique aux membres qu'est-ce que l'organisme « OPP ». Depuis les dernières années, l'école n'a pas eu recours à cette organisation. Il y a déjà beaucoup de comités au sein de l'école en plus du conseil d'établissement. Nous sollicitons plutôt la participation des parents en tant que bénévoles lors des activités ou des sorties éducatives, à la photo scolaire et même à la bibliothèque. Il s'agit d'un comité facultatif. Il n'y aura donc aucun comité « OPP » encore cette année.

RES230921-03

*Sur proposition de monsieur Asselin et secondé par monsieur Cormier, le point est adopté tel quel.*

## **10. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 14 juin 2023 (Document inclus au courriel)**

Madame Houle résume les quelques lignes importantes du compte rendu de la dernière séance puisque nous reviendrons sur plusieurs points lors de cette rencontre. Elle remet également un document « Pouvoir du Conseil d'établissement| » afin que les membres puissent le consulter au besoin.

RES230921-04

*Sur proposition de madame Clossey et secondée par madame Dubé, le point est adopté tel quel.*

---

## **11. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement**

Madame Houle résume la documentation qui avait été présentée lors de la dernière séance, en juin dernier. Un sondage avait été envoyé aux parents à la fin de l'année scolaire concernant l'élaboration du prochain projet éducatif. Étant donné l'envoi tardif, madame Houle suggère aux membres de retourner le sondage en début de semaine prochaine afin de solliciter de nouveau les parents pour nous aider à compléter l'analyse du milieu. Madame Emond se questionne quant au pourcentage de réponse. Madame Houle ainsi que les membres de l'école souhaiteraient un taux de participation qui avoisine 50%. L'école du Moulin veut poursuivre en priorité son travail en mathématique afin de peaufiner la mise en place en classe de pratiques probantes dans cette discipline. Aussi, nous souhaitons travailler la cohérence de nos interventions et le bien-être de nos élèves par la poursuite de la mise en œuvre du SCP (soutien en comportement positif). Madame Houle présente un document qui représente l'ensemble des dossiers traités à l'école. Le deuxième projet d'embellissement de la cour demandé l'an dernier a été refusé. Toutefois, le projet présenté l'an dernier pourra être redéposé cette année afin d'obtenir les subventions souhaitées.

## **12. Dénonciation d'intérêts + divulgation de renseignements personnels**

Après avoir expliqué en quoi consistent les deux documents cités en rubrique, madame Houle demande aux membres de les compléter avant de quitter la rencontre de ce soir.

## **13. Calendrier des réunions**

### **Voici les dates des rencontres :**

- Jeudi 21 septembre 2023 (première séance de l'année scolaire);
- Mercredi 18 octobre 2023;
- Mercredi 22 novembre 2023;
- Mercredi 24 janvier 2024;
- Mercredi 6 mars 2024;
- Mercredi 10 avril 2024;
- Mercredi 15 mai 2024;
- Mercredi 12 juin 2024 (dernière séance de l'année scolaire).

Il est proposé de tenir les rencontres le mercredi plutôt que le jeudi.

## **14. Modalités de rencontres**

Le centre de service avance la possibilité de faire certaines rencontres en visioconférence. Il est proposé par madame Houle de tenir celles des mois de novembre, janvier et mars en visioconférence afin d'éviter les tempêtes de neige. Celles des mois d'octobre, avril, mai et juin seront, quant à elles, en présentiel à l'école.

---

## 15. Première version du tableau des sorties scolaires

Madame Houle prend le temps de détailler aux membres les activités de chaque niveau avec le cout estimé et le cout réel de chacune d'entre elles. Elle explique également le fonctionnement de l'approbation de toutes ces activités. D'abord et avant tout, tous les enseignants et enseignantes doivent obtenir une participation de 80% à l'aide de sondage envoyé aux parents. Ensuite, les activités sont présentées au conseil d'établissement et doivent être approuvées. Ce point est régulièrement reconduit afin d'effectuer un suivi auprès des membres, soit pour ajout d'activités ou pour modification. Madame Houle profite de ce point pour expliquer les mesures attribuées dans les écoles afin de réduire le cout des dépenses pour les parents.

RES230921-05

*Sur proposition de madame Emond et secondée par madame Clossey, le point est adopté tel quel.*

Une proposition supplémentaire est demandée par madame Houle. En effet, monsieur Girard, enseignant d'anglais, souhaiterait faire vivre une activité historique à Montréal à un petit groupe d'élèves intéressés. Avec l'aide de certains parents, il aimerait partir découvrir des lieux historiques durant la journée pédagogique du 20 octobre prochain.

RES230921-06

*Sur proposition de madame Dubé et secondée par madame Thériault, le point est adopté tel quel.*

## 16. Fonds 8 – Campagne de financement

Madame Houle informe les nouveaux membres des idées qui avaient été données l'an dernier pour les campagnes de financement 23-24 :

- Bûches de Noël ;
- Agrumes ;
- Coton ouaté avec le logo de l'école ;
- Chocolat *Lamontagne*.

Un sondage du type « Forms » sera envoyé en début de semaine prochaine dans le but de connaître les préférences et les intérêts des parents pour la prochaine campagne. Seulement deux choix sur quatre pourront être réalisés afin d'assurer un meilleur suivi des commandes. Plusieurs discussions ont lieu, plusieurs idées sont échangées pour aider les plus vieux de 6<sup>e</sup> année à payer une partie de leur sortie au camp en fin d'année.

RES230921-07

*Sur proposition de madame Emond et secondée par madame Clossey, le point est adopté tel quel.*

---

## **17. Information de la direction**

### 17.1 Fête de la rentrée

Le 29 septembre prochain aura lieu l'épluchette de blé d'inde annuelle ainsi que le cross-country.

### 17.2 Campagne *Leucan*

Encore une fois cette année, nous participerons à la campagne de *Leucan*. Toutefois, nous sommes dans l'attente d'information concernant le fonctionnement et l'objectif à atteindre. Il est important pour nous d'y participer puisque nous avons deux élèves de l'école en traitement ou en fin de traitement en oncologie.

### 17.3 SCP (1<sup>re</sup> célébration-école)

Madame Houle explique aux nouveaux membres qu'est-ce que la « célébration école ». La première célébration aura lieu au mois de novembre. La date officielle est encore à déterminer. Nous aurons comme activité récompense la « grande cachette » dans l'école. Cette fois, les enseignants aussi pourront se cacher et les élèves auront à les trouver à leur tour.

### 17.4 Projet éducatif 2023-2028

Le point a déjà été discuté.

## **18. Information du / de la président(e)**

Monsieur Cormier remercie simplement les membres pour cette élection et première rencontre.

## **19. Information du représentant au comité de parents**

La première rencontre a été reportée. Aucune information.

## **20. Information des enseignants**

Madame Dubé fait part qu'il s'agit d'un beau début d'année. Les enseignants apprennent à connaître les nouveaux élèves. Madame Loiselle partage aux membres son enthousiasme face au nouveau projet *Agrécoles*. Elle explique l'implication de l'entreprise au sein de notre établissement. L'école du Moulin est la seule école de Lanaudière à avoir été sélectionnée.

---

## **21. Information du S.D.G.**

Madame Thériault se présente aux membres. Malgré un début d'année mouvementée, elle est heureuse de travailler avec une belle équipe. Une première journée pédagogique a déjà eu lieu et le taux de participation était moindre que prévu. Il faudra, réévaluer les couts selon le nombre d'enfants inscrits aux prochaines journées pédagogiques. Encore cette année, le prix des autobus a augmenté pour les journées de sortie. Il est donc important de s'assurer d'avoir un taux de participation en conséquence. La tarification du service de garde a elle aussi augmenté. À la suite de nouvelles directives ministérielles, le cout est de 9,20\$ plutôt que 8,95\$ par jour. Madame Thériault a aussi travaillé sur un document afin d'aider les parents à suivre la facturation et leur permettre de prévoir les couts à long terme. Ce document sera envoyé sous peu et déposé sur le site Web de l'école.

## **22. Information du personnel du soutien**

Madame Houle-Robitaille travaille actuellement à la mise en place de l'opération du 30 septembre. Elle souhaite également pouvoir faire l'envoi de l'état de compte des effets scolaires qui comprend les activités et sorties éducatives. L'info-parents, qui rassemble toute l'information du mois, sera également envoyé dans la prochaine semaine pour le mois d'octobre !

## **23. Question de la salle**

Aucun public.

## **24. Levée de l'assemblée**

*La séance est levée à 20h56.*

Date de la prochaine rencontre : 18 octobre 2023.

Marc-André Cormier  
Président

Carolane Houle-Robitaille  
Secrétaire

---